



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PROGRAMME DE FINANCEMENT

Séjour du Numérique Social et Médico-Social

Présentation de l'Appel à projets 2025 ESMS numérique
Secteur PDS





Bonnes pratiques de participation au webinaire

- Désactiver les micros 
- Pour poser des questions / réagir : 
 -  **Par écrit** : poser vos questions ou commenter dans la discussion. Une réponse concise/synthétique sera effectuée à l'écrit ou à l'oral.
 -  **De vive voix** : Lever la main et la parole vous sera donnée, également lors des temps de questions/réponses.

Ordre du jour

- Introduction et contexte
- L'appel à projet régional 2025 – ESMS numérique
 - *Temps Q&R 1/3*
- Le Dossier Usager Informatisé
- Les référentiels et services socles
 - *Temps Q&R 2/3*
- Accompagnement régional
- Enjeux de mutualisation - mise en grappe
 - *Temps Q&R 3/3*

Nos intervenants

Sara RETERI

Chargée de mission structures
médico-sociales d'addictologie
et de soin résidentiel



Mohamed ELKHOMRI

Chef de projet SI des
établissements et services
sociaux et médico-sociaux



Elodie REYMOND

Cheffe de projet
ESMS numérique



Aude BENEZETH

Responsable du
Collectif SI MS IDF



● Introduction

Enjeu et ambition du programme

Le programme ESMS numérique s'intègre dans le Ségur numérique entièrement pourvu par des fonds européens, dans le cadre du **plan de relance et de résilience européen (630 millions sur 5 ans)**

L'enjeu principal du programme Ségur du Numérique Social et Médico-Social est de **faciliter la transformation** du secteur médico-social et social **au bénéfice des personnes accompagnées et des professionnels**

- Faciliter la **coordination** des professionnels et **l'échange d'informations** ;
- Améliorer **l'accompagnement** des personnes ;
- Pour les personnes accompagnées, améliorer **l'accès à l'information** les concernant et favoriser ainsi leur **participation** à leur parcours de vie ;
- Améliorer la **connaissance des besoins** ;
- Faciliter le **pilotage à tous les niveaux**



Pour répondre à cet enjeu, le programme *Ségur du Numérique Social et Médico-Social* a pour objectif de **généraliser l'utilisation effective du numérique dans le secteur**

- Généraliser **l'utilisation effective** du numérique dans les ESMS, via le déploiement d'un **dossier usager informatisé et interopérable (DUI)** pour **l'ensemble des ESSMS** ;
- Financer **des investissements pour les 5 prochaines années**, en lien avec la **feuille de route du numérique en santé**. Sa mise en œuvre bénéficie des crédits du **Ségur du numérique** en santé dédiés au secteur médico-social (430 millions d'€).

Taux d'embarquement à date par couloir

MS1

- PH : 78 %
- PA : 52 %
- DOM : 65 %

MS2

- PDE : 37 %



- PDS : 38 %

MS3

- AHI : 20 %

59 FINESS ET embarqués

ACT : 15
CAARUD : 0
CSAPA : 37
LAM : 1
LHSS : 6

98 FINESS ET non embarqués

ACT : 27
CAARUD : 20
CSAPA : 35
LAM : 7
LHSS : 9

● Appel à projets 2025

Éléments d’instruction

❑ OBJECTIFS :

- Le « financement ESMS Numérique » a pour principal objectif de permettre aux maîtrises d’ouvrage des ESSMS de développer et **généraliser l’utilisation du numérique dans le secteur** au travers du déploiement du DUI et de son utilisation effective.

❑ CIBLE :

- Ouvert à tous les ESSMS mentionnés **article L.312-1** du Code de l’action sociale et des familles (CASF) ;
→ Catégories médico-sociales concernées : **PA / PH / DOM / PDE / PDS / AHI** ;
- Ouvert aux OG (ou regroupements d’OG « grappes ») d’**idéalement plus de 15 établissements** et moins de 49 établissements.

❑ FINANCEMENT :

- L’éligibilité des dépenses finançables est encadrée par le décret **FMIS** ;
- Enveloppe octroyée à la région IDF : **8 680 768 €** ;
- Versement des financements : **50% au démarrage** (« versement d’avance ») et **50% à l’atteinte des cibles d’usage** (« versement de Solde »).

❑ CALENDRIER :

- Les appels à projets **régionaux** seront ouverts du **15/01/2025** au **15/09/2025** à minuit ;
- Les projets **multirégionaux** déposés au niveau d’une ARS devront être déposés avant le **01/06/2025** à minuit.

❑ ACCOMPAGNEMENT REGIONAL :

- **DIRNOV (ARS IDF) / SESAN / COLLECTIF SI MS IDF / Référents numérique DD**

Éléments d'instruction

❑ REFERENCEMENT SEGUR :

- Le référencement SEGUR **est obligatoire** pour choisir un logiciel de DUI pour les couloirs PA / PH / DOM / PDE / **PDS** et désormais AHI (modification de l'instruction ESMS numérique pour sécuriser l'acquisition de solutions logicielles référencées Ségur : « *La solution retenue par le porteur devra être candidate au référencement Ségur au plus tard à la date de la signature de la convention entre l'ARS et le porteur* »).

❑ PERIMETRE :

- Projets concernant **idéalement 15 structures**

1 FINESS ET = 1 FINANCEMENT



❑ A SAVOIR :

- Plus de nécessité de passer par une **phase de marché public** (marché spécifique), hormis pour les OG soumis au Code de la Commande Publique ;
- Des **ESSMS isolés** pourront rejoindre des regroupements déjà financés.

Subventions : grille forfaitaire

 **ESSMS numérique**

 **SONS**

Situation	Financement pour le développement des usages	Financement pour l'équipement
ESSMS changeant de version d'une solution DUI	5 k€ par ESSMS jusqu'au 49 ^{ème} ESSMS	Dispositif SONS
	2 k€ par ESSMS à partir du 50 ^{ème} ESSMS	Dispositif SONS
ESSMS faisant l'acquisition d'une solution DUI	7 k€ par ESSMS jusqu'au 49 ^{ème} ESSMS	14 k€ par ESSMS jusqu'au 49 ^{ème} ESSMS
	2 k€ par ESSMS à partir du 50 ^{ème} ESSMS	3 k€ par ESSMS à partir du 50 ^{ème} ESSMS

Financements spécifiques pour les OG de petite taille (< 15 ESSMS) :

- Financement pour l'**équipement matériel** : **10 k€** maximum par ESSMS (justificatifs à l'appui) ;
- Financement pour des **prestations d'assistance à la maîtrise d'ouvrage** et/ou au recrutement d'un chef de projet interne : **100 k€** maximum par projet pour le pilotage du projet.

Calendrier de l'appel à projets

APPEL À PROJETS ESMS NUMÉRIQUE 2025		01 JUIN	15 SEPT.
FENETRES	Fenêtre #1		Fenêtre #2
ELIGIBILITE	 Dépôts des projets multirégionaux et régionaux	 Dépôts des projets régionaux (100% franciliens)	
ACCOMPAGNEMENT	 Accompagnement réalisable (projets 100 % franciliens en priorité)		
COMPLEMENTS DE GRAPPE	Intégration d' ESSMS franciliens → instruction au fil de l'eau tout au long de l'appel à projets 2025		
	Intégration d' ESSMS non franciliens → instruction classique		

Les cibles d'usage

☐ Pour le **DUI** :

Indicateur	Valeur cible
Taux de dossiers actifs	90 %
Taux de dossiers actifs avec un projet personnalisé	90 %
Taux de dossiers actifs ayant au moins un événement dans l'agenda	90 %

☐ Pour les **services socles** :

Indicateur	Valeur cible
Taux d'utilisation de la MSSanté	70 %
Taux d'utilisation du DMP	70 %

Mise en concurrence

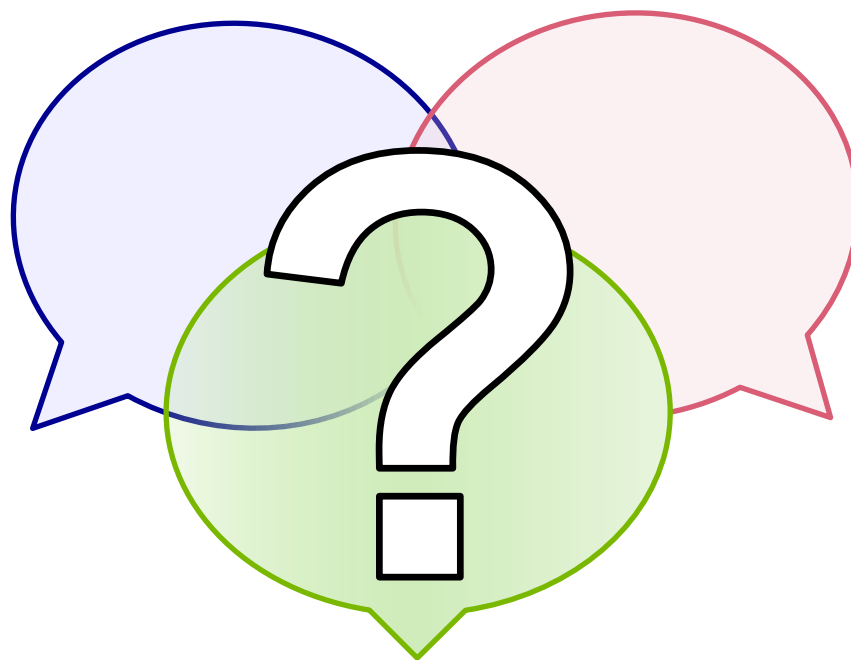


Obligatoire pour les projets d'**acquisition** d'un **DUI**

- Consulter **plusieurs éditeurs** ;
- Organiser des **démos éditeurs** ;
- Procéder à **l'analyse des offres** (prix, fonctionnalités, interface, moyens humains...) ;
- Rédiger un **rapport d'analyse** ;
- **Tracer** cette mise en concurrence et la **conserver**.

Temps Questions - Réponses 1/3

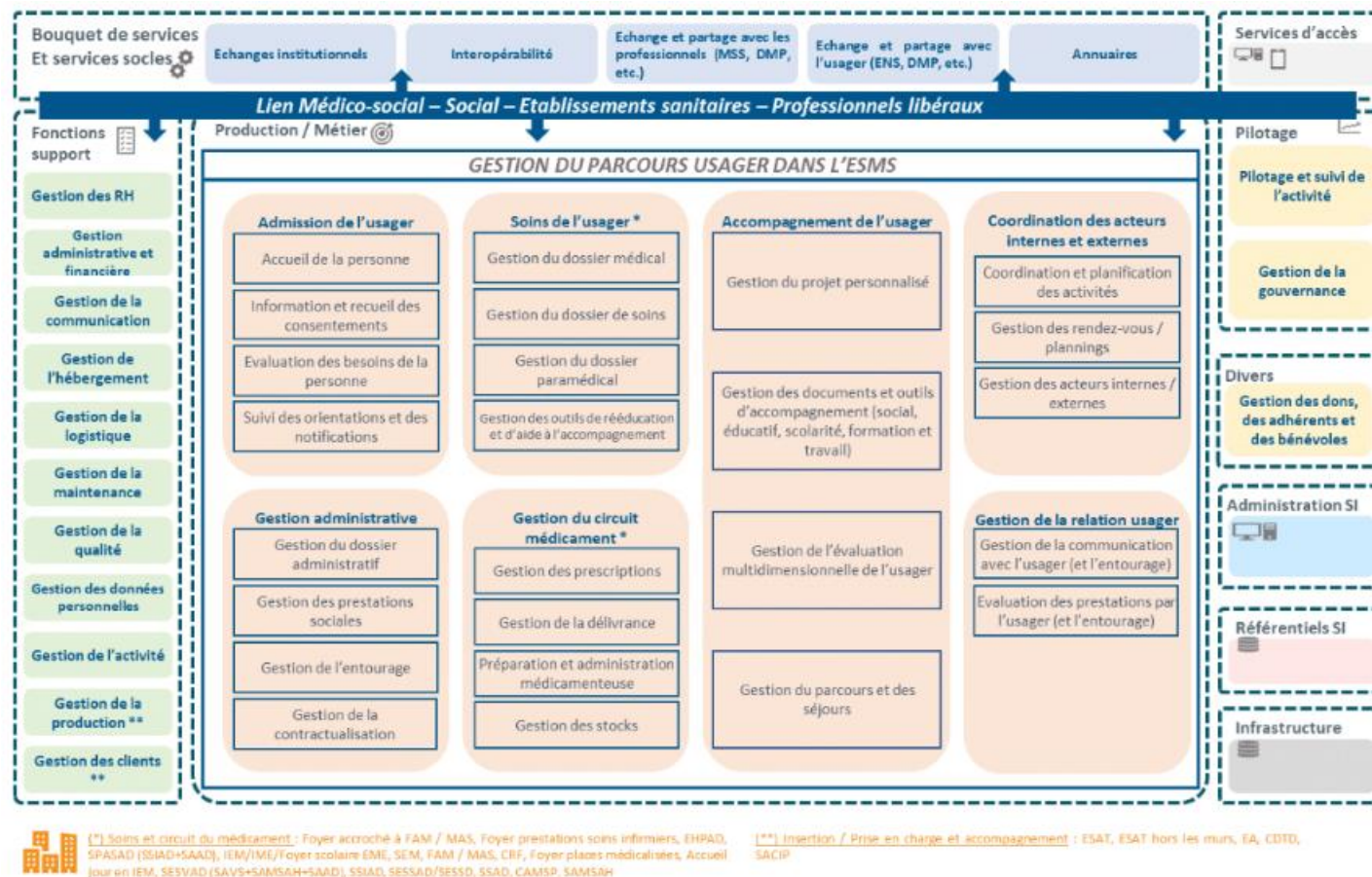
??



??

● Le Dossier Usager Informatisé

Cartographie de l'ANAP



Spécificités métier PDS

Notamment :

- Edition des **rapports DGCS** ;
- Traçabilité du **circuit du médicament** ;
- Gestion des **stocks de médicaments** ;
- Usage en **mobilité** ;
- Suivi des **actions de prévention** ;
- Gestion des **publics anonymes**.

● Les services socles

Les services socles

Un DUI interopérable et communicant : la mise en place des services socles

Développer des outils permettant :

- De généraliser le **partage fluide et sécurisé des données de santé et d'accompagnement** entre professionnels et avec l'utilisateur pour mieux soigner et accompagner.
- D'**articuler** le recours à ces outils avec l'usage d'un logiciel de gestion du dossier usager informatisé (DUI)

du **dossier médical partagé (DMP)** – avec le lancement de « **Mon espace santé** » début 2022, ouvert par défaut pour tous les citoyens, et intégrant un agenda de santé, une messagerie sécurisée de santé et un magasin d'applications référencées, où le patient sera le gestionnaire des accès à ses données ;



de la **messagerie sécurisée de santé (MSSanté)**, étendue aux citoyens ;



du **Dossier Usager Informatisé (DUI)** interopérable et communicant ;



de la généralisation d'une **Identité Nationale de Santé (INS)**, pour développer l'interopérabilité et l'identitovigilance ;



de la généralisation du dispositif **Pro Santé Connect (PSC)** pour permettre aux professionnels de se connecter en toute simplicité avec leur **application mobile e-CPS**.

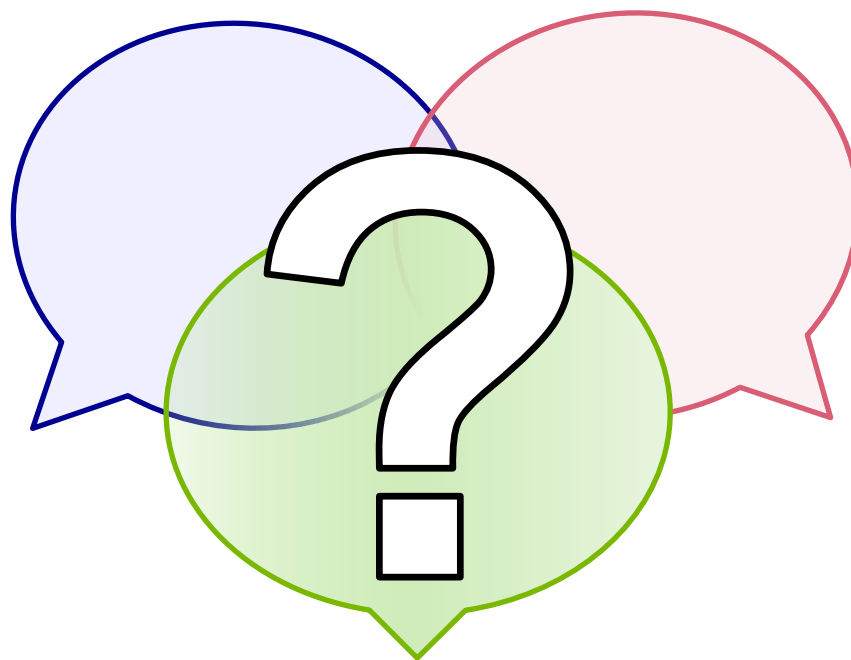
RAPPEL

L'atteinte des cibles d'usage définies dans le cadre du programme « ESMS Numérique », conditionne la fin du financement du projet.



Temps Questions - Réponses 2/3

??



??

● Accompagnement dans votre démarche de candidature

Accompagnement régional



ars-idf-si-esms@ars.sante.fr

- **Pilotage régional du programme ESMS Numérique**
- Organisation et gestion des **appels à projets régionaux**
- **Analyse et sélection** des projets soumis
- **Accompagnement et suivi**, dans les différentes phases du projet, des organismes gestionnaires retenus
- **Communication** autour du programme et du Ségur du numérique



siesms@sesan.fr

- Expertise dans le **déploiement du DUI** et des **services socles** (nationaux, régionaux).
- Appuis à la **candidature des porteurs** lors des AAP
- Appui à l'ARS Île-de-France dans l'**accompagnement** et le **suivi** des projets retenus
- Communication et **contenus pédagogiques** (Services socles, Ségur du Numérique)
- Expertise en **sécurité des systèmes d'information**



idf-collectif-si@uriopss-idf.fr

- **Représentation** du secteur
- **Information et animation de réseau**
- **Soutien** à la **coopération** des organismes gestionnaires et au partage de bonnes pratiques
- **Appui à la mutualisation des petits organismes gestionnaires**

Transmettez vos demandes de regroupement

en précisant quelques éléments :

- ✓ *Activités déployées et publics accompagnés*
- ✓ *Sur quels aspects des AAP souhaiteriez-vous répondre ?*
 - *Installation de DUI*
 - *Mise en conformité (dans ce cas quel est votre éditeur actuel ?)*

- **Des questions sur le financement ?**
Contactez l'ARS
- **Des questions sur la constitution du dossier de candidature ?**
Contactez le Collectif SI ESMS et SESAN
- **Des questions sur le déploiement du DUI et les outils socles ?**
Contactez le SESAN et l'ARS



Comment candidater ? 1/2

1

Site Web ARS IDF



[Ouverture de l'appel à projets 2025 ESMS numérique | Agence régionale de santé Ile-de-France \(sante.fr\)](https://sante.fr)



Conditions de candidature

La personne morale gestionnaire qui sollicite une aide à l'investissement numérique doit déposer sa demande directement dans l'outil PAI numérique de la CNSA. Pour ce faire, elle dispose de formulaires dématérialisés. Déposez votre candidature sur le télé service accessible ci-dessous :

[Je dépose ma candidature](#)



Comment candidater ? 1/2

2

Outil PAI numérique « GALIS »

Espace Usagers (cnsa.fr)

Création d'un compte sur
l'**ESPACE USAGERS**



🔍 Récupérer mes informations de connexion

👤 **Créer un compte**



Connexion sur l'**ESPACE PERSONNEL**

Bienvenue

Connectez-vous à votre espace personnel.

Connexion

Tous les champs sont obligatoires

👤

🔑

[Mot de passe ou identifiant oublié ?](#)

Se connecter ➡

Vous n'avez pas encore de compte ? [Créez-en un.](#)

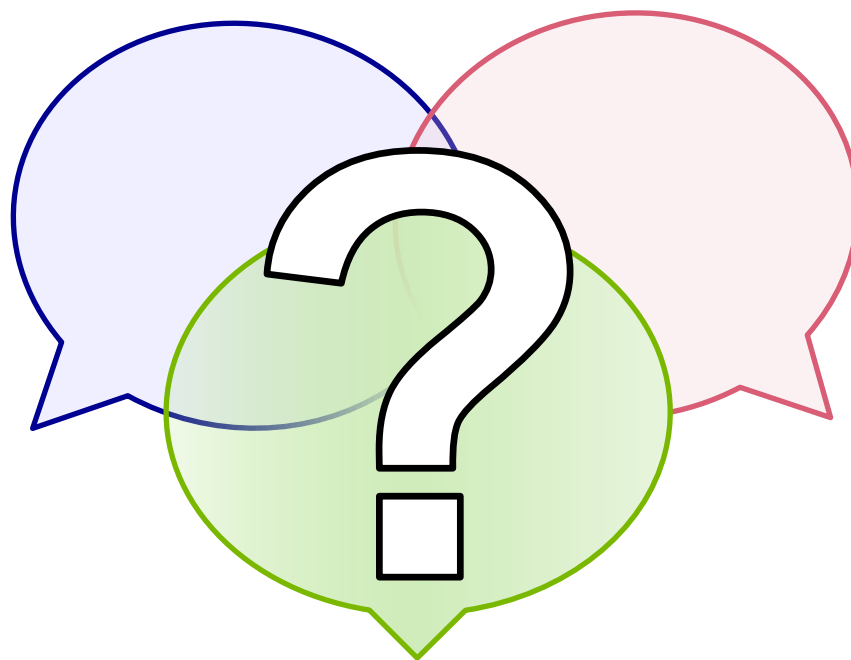
● Prochaines étapes

Contacts accompagnement régional

- Si vous souhaitez intégrer une grappe :
Formulaire *Collectif SI* : <https://forms.office.com/e/uFc6yfQSNN>
 - Si vous souhaitez candidater, hors grappe :
Écrivez à siesms@sesan.fr pour recevoir le kit régional
-

Temps Questions - Réponses 3/3

??



??

Focus sur la mutualisation



Un **calendrier serré** : la constitution de grappes n'est qu'une étape dans la structuration de votre projet.

❑ Le collectif SI vous accompagne pour **constituer une grappe** :

- Un échange téléphonique pour préciser vos besoins et faciliter la mise en lien ;
- Un accompagnement dans la structuration de la coopération : besoin commun, désigner un pilote, définir les mutualisations (DSI, formations, DPO ...)

❑ Le collectif SI vous aide à **préparer votre candidature** :

- Une aide à la construction de votre réponse à l'appel à projet :
 - Composer votre équipe projet ;
 - Connaître votre SI : autodiagnostic ANAP, feuille de route ;
 - Définir votre planning et établir votre budget.

Remontée structurée pour les mises en grappe

- Afin de fluidifier le processus de mise en grappe, toutes les demandes devront remonter par ce lien :
<https://forms.office.com/e/uFc6yfQSNN> ;
- **Les questions posées sont les suivantes :**
 - Besoin d'une aide à la mise en grappe ;
 - Nature du projet (acquisition ou mise en conformité) ;
 - Choix de l'éditeur (si déjà fait) ;
 - Coordonnées de l'OG et de la personne à contacter.

Cela facilitera le retour sur le suivi des grappes / positionnement des ESSMS
